

AVIS N° 109-2019 / DC/BR / DG

SUKUK ETAT DU MALI 6,25% 2018-2025

Paiement de la marge semestrielle

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes/Conservateurs, que le Trésor Public du Mali procédera, le 23 août 2019, au paiement de la marge semestrielle du « SUKUK ETAT DU MALI 6,25% 2018-2025 » pour un montant global net d'impôt de 1 552 265 625 FCFA (Un Milliard Cinq Cent Cinquante Deux Millions Deux Cent Soixante Cinq Mille Six Cent Vingt Cinq FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : SGI MALI, BP E2477 Bamako - MALI, Tél. : (223) 20 29 41 19, Fax : (223) 20 29 29 75.

Fait à Abidjan, le 08 août 2019

Le Directeur Général



The image shows a blue ink signature of Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE over a blue rectangular official stamp. The stamp contains the text: 'Central • DC / BR • Banque de Règlement' at the top, 'LE DIRECTEUR GENERAL' in the center, and 'Afrique de l'Ouest UEMOA' at the bottom.

Dr Edoh Kossi AMENOUNVE